



Paris, le 4 février 2020

Communiqué de presse

Grand succès de la première émission de l'année du groupe SFIL

Le groupe SFIL a lancé avec succès sa première émission de l'année. La transaction a été émise sous format d'obligations foncières par CAFFIL, pour un montant de EUR 750 millions et avec une maturité de 20 ans.

La transaction a été annoncée le 3 février, et le livre d'ordres a été ouvert le 4 février au matin. En à peine plus de 2 heures, le livre d'ordres a dépassé EUR 1,6 milliard, avec la participation de 60 investisseurs différents.

Details de la transaction			
CAFFIL - obligations foncières			
EUR 750 millions / maturité: 20 ans			
Rendement: 0,381%			
Spread: mid-swaps +5 points de base / OAT +5,1 points de base			
Chefs de file: Barclays, Citi, LBBW, Natixis and NordLB			
Distribution par zone géographique:		Distribution par type d'investisseur:	
Allemagne/Autriche:	47%	Banques	45%
France:	23%	Banques centrales /institutions officielles	23%
Royaume Uni	16%	Compagnies d'assurance	17%
Pays nordiques	6%	Gestionnaires d'actifs	15%
Suisse	3%		
Espagne	3%		
Autres	2%		

« Avec cette transaction sur une maturité longue, pour la 3^{ème} fois après celles effectuées en janvier 2015 et juin 2018, le groupe SFIL commence parfaitement son programme d'émissions 2020 en tirant parti de la demande d'actifs sûrs sur des maturités longues et très longues, dans un contexte d'incertitudes fortes sur la croissance mondiale générées par la crise du Coronavirus »

Philippe Mills, Directeur général de SFIL et président du Conseil de Surveillance de CAFFIL

Relations Investisseurs:

Ralf Berninger - ralf.berninger@sfil.fr

Bouchra Rhajbal - bouchra.rhajbal@sfil.fr

Contacts presse:

Christine Lair – Tel.: + 33 (0)1 73 28 87 36

christine.lair@sfil.fr

A propos des obligations émises par CAFFIL

Le groupe SFIL – avec sa filiale CAFFIL - est le principal émetteur européen d'obligations sécurisées par des prêts au secteur public. Ses émissions obligataires permettent de couvrir les besoins liés aux deux missions confiées au groupe par l'Etat : le refinancement des crédits accordés aux collectivités locales et hôpitaux français par son partenaire La Banque Postale, et le refinancement des grands crédits à l'exportation français bénéficiant d'une garantie rehaussée de l'Etat dans le cadre d'un dispositif de place au service des banques actives dans ce secteur.

Les obligations émises par CAFFIL et par SFIL sont éligibles aux programmes d'achat de la Banque Centrale Européenne (PSPP et CBPP), et sont classées dans les meilleures catégories de liquidité pour les ratios réglementaires. Elles bénéficient du Covered bond label et leur structure est uniquement de type « hard bullet ».

SFIL est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies.

